

OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Réforme du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection : les recommandations de l'OPECST

Communiqué de presse

Paris, le 28 février 2023

Le 8 février, le Gouvernement a annoncé une « *évolution de l'organisation du contrôle et de la recherche en radioprotection et sûreté nucléaire* ». Pour clarifier les enjeux de cette réorganisation, expliciter les conditions de sa mise en œuvre et éclairer les conséquences possibles, l'OPECST a organisé, dès le 16 février, une audition publique rassemblant les principaux acteurs impliqués.

L'audition a mis en évidence les opportunités de la réforme proposée, mais aussi de nombreuses interrogations et inquiétudes. À la lumière de ces débats, les députés et sénateurs membres de l'Office ont approuvé, le mardi 28 février 2023, six recommandations destinées à répondre à ces dernières.

Elles portent sur la nécessité d'un diagnostic préalable du système de contrôle actuel, le respect des trois principes qui doivent désormais guider la poursuite du projet, la prise en compte des « meilleures pratiques » identifiées dans d'autres pays, le maintien « en bloc » des compétences en matière de recherche et d'expertise, l'indépendance entre expertise et décision, ou encore la prise en compte des évolutions futures.

Consultez les recommandations de l'OPECST [ici](#).

L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques est présidé par [Pierre Henriet](#), député (Vendée – Renaissance) ; son premier vice-président est [Gérard Longuet](#), sénateur (Meuse – Les Républicains)

L'Office sur Internet :

- <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/delegations-comites-offices/opecst>
- <http://www.senat.fr/opecst/index.html>

Pour tout renseignement, contacter :

- opecst-contact@assemblee-nationale.fr – Tél. 01 40 63 26 86
- presse@senat.fr – Tél. 01 42 34 25 13